



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'AREQ salue la nomination de Sonia Bélanger à titre de nouvelle ministre déléguée à la Santé et aux Aînés et lui présente ses priorités

Québec, le 20 octobre 2022 – La plus grande association de personnes retraitées des secteurs publics tient à saluer la nomination de la nouvelle ministre responsable déléguée à la Santé et aux Aînés, Sonia Bélanger. Représentant plus de 60 000 membres à travers le Québec, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ), tend la main à la ministre pour collaborer activement à l'atteinte d'une société digne de ses aînés.

« L'AREQ est une voix pour les personnes aînées depuis 1961. Nous avons toujours travaillé de bonne foi avec les gouvernements dans l'intérêt de nos membres et de l'ensemble des aînés du Québec. Nous voulons rencontrer la nouvelle ministre le plus tôt possible pour lui présenter les besoins et les solutions qui émanent directement des aînés sur le terrain et des experts avec lesquels l'AREQ collabore activement », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Soins à domicile : un maillon faible du réseau de la santé

Les soins à domicile sont la priorité des aînés selon de multiples sondages effectués par l'AREQ. Les aînés d'aujourd'hui et de demain s'attendent à ce que le gouvernement mette les bouchées doubles pour répondre aux besoins criants de soins à domicile partout au Québec.

« Il faut toujours rappeler que l'investissement massif dans les soins à domicile aide à maintenir l'autonomie des personnes aînées le plus longtemps possible. Chaque dollar en ce sens aide à diminuer la pression et les coûts dans le réseau des CHSLD et des maisons des aînés. Cela permet aussi aux aînés de continuer de contribuer dans leur communauté, au lieu de devoir se déraciner et être en quête de services », affirme Mme Lapointe.

Pouvoir d'achat : les personnes aînées s'appauvrissent plus vite que la moyenne des citoyens

L'AREQ tient à ce que le message soit clair pour la nouvelle ministre : la société n'a rien à gagner à appauvrir ses aînés. Les personnes retraitées sont une richesse dans chaque région et dans chaque municipalité. Elles contribuent de plusieurs façons, notamment en offrant de précieuses heures de bénévolat. En ce sens, assurer des revenus viables à tous les aînés du Québec et réparer une injustice qui perdure avec la non-indexation des rentes des retraités des secteurs publics, c'est payant pour tous.

« Avec la conjoncture économique, les personnes aînées écopent gravement. Les personnes retraitées sont dépendantes de leurs rentes et de leur pension. Si ces rentes ne sont pas indexées, et si la pension ne suffit pas à suivre le coût de la vie, le pouvoir d'achat des aînés continuera de s'effriter au rythme de l'inflation. Il faut trouver le moyen d'éviter un appauvrissement massif qui s'accroît chaque année », conclut Mme Lapointe.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).